



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE PAUL VI
À LA COMMISSION PONTIFICALE
POUR LES COMMUNICATIONS SOCIALES***

20 octobre 1973

*Messieurs les Cardinaux,
Chers Frères et chers Fils,*

Aux travaux intenses, au programme déjà chargé de votre Congrégation plénière, vous avez voulu ajouter cette démarche filiale à laquelle Nous sommes très sensible. Nous sommes heureux de cette occasion qui Nous est donnée de prendre un contact, à la fois simple et chaleureux, avec ceux qui ont une responsabilité de premier rang pour promouvoir les Communications sociales dans l'Eglise, et aussi pour aider l'Eglise à remplir sa mission au regard du phénomène des mass media dans le monde.

Nous saluons d'abord les Cardinaux, Evêques et autres Membres de notre Commission pontificale, responsables des orientations de son travail, avec son nouveau Président, Monseigneur André Deskur, et l'équipe chargée d'assurer les tâches permanentes. Nous rencontrons avec plaisir les nombreux Consultants, que Nous avons appelés à collaborer avec eux, d'horizons très divers, ayant chacun son expérience particulière. Nous souhaitons une cordiale bienvenue aux Directeurs des Agences catholiques de Presse, dont le rôle est capital pour l'information quotidienne du monde: et de même aux responsables des trois grandes Organisations catholiques pour la presse, la radio et télévision et le cinéma, à qui échoit un service d'Eglise qualifié, selon les normes de leurs statuts rénovés. Votre Assemblée, au grand complet et passablement renouvelée, ne nous fait pas pour autant oublier le cher Monseigneur Edward Heston, rappelé à Dieu en pleine activité.

A vous tous, Nous exprimons nos vœux cordiaux, nos encouragements fervents. Et derrière vous, Nous évoquons tous ceux qui, au niveau diocésain, national, continental, ont compris l'importance

actuelle des mass media, et s'y emploient avec cœur et compétence. C'est de ces multiples centres nerveux que la Commission pontificale tire en grande partie sa vitalité. A elle, il revient d'assurer au moins trois fonctions: celle de coordonner, de mettre en communication l'essentiel des besoins et des expériences; celle d'assurer une réflexion plus profonde; celle enfin de donner l'éveil, l'impulsion, le soutien qui sont nécessaires lorsque cette pastorale connaît de lourds handicaps. Les vingt-cinq années d'existence de la Commission pontificale vous permettent d'envisager ce travail avec réalisme, avec dynamisme. Et le dixième anniversaire du Décret conciliaire "*Inter Mirifica*" est un rappel opportun du vaste programme qui vous est confié.

Nous avons suffisamment parlé, à maintes occasions, de la déontologie de la presse, de la radio, de la télévision, du cinéma, du spectacle, de la publicité, pour ne pas y revenir ce matin, d'autant plus qu'il s'agit là de secteurs spécialisés qui méritent chacun une considération particulière. De façon globale, Nous vous rappelons seulement ce triple rôle qu'il faut assurer au cœur de l'Eglise et auquel les Communications sociales doivent largement coopérer: communion fraternelle, service de la vérité, témoignage de l'Evangile.

Oui, n'oublions jamais les premiers mots de l'Instruction pastorale qui est comme votre charte: "Communio et progressus". Les mass media doivent permettre aux hommes d'approfondir leurs relations, de se mieux découvrir et respecter, de se communiquer les richesses de leur esprit et de leur cœur, d'entrer dans un dialogue vrai et fécond. Comme Nous le souhaitons pour l'ensemble de la société! Comme Nous le souhaitons d'abord pour l'Eglise elle-même au seuil de cette Année Sainte de réconciliation à laquelle, Nous l'espérons bien, les moyens de Communication sociale sauront donner tout l'écho qu'elle mérite! Beaucoup de langues se parlent dans l'Eglise: puissent-elle être comme celles de la Pentecôte, des chemins de vie et d'unité, et non pas comme celles de Babel!

Les artisans des Communications sociales sont appelés à satisfaire le droit à l'information. C'est un service magnifique, mais exigeant, car nos contemporains attendent à juste titre une information précise, honnête, cohérente, complète, comme le dit votre Instruction (n. 34). Ce service rencontre aujourd'hui les obstacles que vous savez, qui ne tiennent pas seulement à nos moyens limités, mais parfois aussi à des passions qui colorent une présentation ou opèrent plus ou moins consciemment un choix. Dans ce climat, les chrétiens devraient toujours être au premier rang de ceux qui cherchent inlassablement tous les éléments objectifs de la vérité et qui les proposent avec respect, en les situant dans leur contexte.

Enfin, avons-nous suffisamment saisi l'importance des mass media pour le témoignage que l'Eglise a pour mission d'offrir au monde? Certes, le film, l'émission de radio ou de télévision, le journal ont chacun leur langage propre, dont il faut respecter l'originalité et les règles d'expression; et l'ensemble de l'Eglise n'a sans doute pas encore suffisamment étudié et mis en œuvre ces puissants moyens: nous en sommes souvent à une utilisation trop superficielle. Mais de toute façon les chrétiens ne doivent pas craindre d'offrir d'abord un témoignage explicite de leur

propre foi, de leur idéal, de leurs exigences, de leur espérance. Le thème du prochain Synode nous rappelle l'urgence de cette évangélisation. Dans un monde qui cherche sa voie au milieu d'incertitudes ou d'ambiguïtés, une parole forte et claire est attendue. Aux artisans des mass media, de saisir ces témoignages en faveur du beau, du juste, du vrai.

Et un mot, chers amis, vous Nous êtes étroitement associés dans notre ministère de héraut de la Parole de Dieu, de témoin de la charité du Christ. Le canal des Communications sociales constitue désormais une voie nécessaire et féconde. Que l'Esprit Saint vous éclaire et vous fortifie dans cette œuvre capitale! Avec notre affectueuse Bénédiction Apostolique.